



**Décision n° CODEP-DRC-2022-053249 du Président de
l’Autorité de sûreté nucléaire du 22 décembre 2022 autorisant le
CEA à modifier le rapport de sûreté et les règles générales
d’exploitation du LECA situé dans son centre de Cadarache (INB
n° 55)**

Le Président de l’Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l’environnement, notamment ses articles R. 593-55 à R. 593-58 ;

Vu le décret du 4 septembre 1989 autorisant le commissariat à l’énergie atomique à procéder à une extension du laboratoire d’examen de combustibles actifs du centre d’études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône) ;

Vu l’arrêté du 7 février 2012 modifié fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° 2017-DC-0616 de l’Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017 relative aux modifications notables des installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° CODEP-2020-CLG-036269 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire du 10 juillet 2020 fixant au CEA les prescriptions applicables au Laboratoire d’examen des combustibles actifs (LECA) de l’INB n° 55, au vu des conclusions de son réexamen périodique ;

Vu le courrier de l’ASN référencé CODEP-DRC-2020-028530 du 15 juillet 2020 ;

Vu le courrier de l’ASN référencé CODEP-MRS-2022-033217 du 30 juin 2022 ;

Vu la demande d’autorisation de modification notable transmise par courrier CEA DG/CEACAD/CSN DO 2022-495 du 30 juin 2022,

Décide :

Article 1^{er}

Le CEA, ci-après dénommé « l'exploitant », est autorisé à modifier le rapport de sûreté et les règles générales d'exploitation de l'installation nucléaire de base n° 55 dans les conditions prévues par sa demande du 30 juin 2022 susvisée.

Article 2

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'exploitant et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 22 décembre 2022.

*Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,*
le directeur adjoint des déchets,
des installations de recherche et du cycle,

Signé

Igor SGUARIO